



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 30 mai

L'an 2018, le 30 mai, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi salle du conseil Municipal de la ville de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. René ACREMENT, M. Philippe ARNOULD, M. Hervé BERTRAND, M. Guy BIENTZ, M. Gérard COINSMANN remplace M. Jean-Christophe AUBERT, Mme. Claudine COLAS, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. Jacques DEWAELE, M. Bruno DUJARDIN, M. François GENAY, Mme. Marie-Jo GEORGES, M. Maurice HERIAT remplace M. Thierry MERCIER, M. Francis LARDIN, M. Frédéric MAILLIOT, M. Noël MARQUIS, M. Jean-Paul MARTIN, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, M. Guy SERVANT remplace M. Philippe DANIEL, Mme Damienne VILLAUME.

Etaient excusés avec pouvoir :

Mme Rose-Marie FALQUE donne pouvoir à M. Bernard MULLER, Monsieur Laurent GELLENONCOURT donne pouvoir à François GENAY, M. Jacques LAMBLIN donne pouvoir à M. Hervé BERTRAND.

Etai(ent) excusé(s) :

Mme. Annie FARRUDJA, M. Christian GEX, Mme. Dominique JACQUOT, M. Jonathan KURKIENCY, M. Michel MARCHAL, Mme. Sabrina VAUDEVILLE.

Voix consultative : Mme LEHE Sophie était absente, M RICHARD Claude était présent

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 20

Absents : 6

Procuration : 3

Nombre de suffrages
exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Damienne VILLAUME

2018-029

ADMINISTRATION GENERALE : APPROATION DU COMPTE RENDU DU 21 MARS 2018

Date de convocation
16/03/2018

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

..J.J....

Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la séance du 21 mars 2018 à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant approbation définitive.

Le comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte rendu de la séance du 21 mars 2018

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lunéville
Le Président,

